

L'accord qui va sauver LE MUSÉE DUESBERG

▶ Exclusif : une convention est prête pour pérenniser l'avenir du musée montois

► Le ciel s'éclaircit au-dessus du musée Duesberg. Sans statut officiel depuis dix ans, ce joyau du patrimoine montois faisait l'objet d'après négociations pour accoucher d'une convention tripartite regroupant les barons Duesberg, la Ville de Mons et la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Hélas, les discussions restaient au point mort. Avec le risque de voir les inestimables collections du musée s'éparpiller aux quatre coins du monde où les collectionneurs sont nombreux à manifester leur intérêt.

Mais voilà qu'une nouvelle convention tripartite apparaît. Les barons Duesberg et la Ville de Mons y figurent toujours. Par contre, la Fédération Wallonie-Bruxelles cède la place à la fondation Émile Cornez. Pilotée par la province du Hainaut, cette fondation d'utilité pu-

blique apparaît comme le deus ex machina venu extirper le musée Duesberg de l'imbroglio institutionnel dans lequel il était embourbé depuis tant d'années.

Appuyé par le bourgmestre Elio Di Rupo, le gouverneur du Hainaut Tommy Leclercq a manœuvré sans tambours ni trompettes, là où les échecs des négociations précédentes retentissaient avec fracas. Un style qui a manifestement réussi au gouverneur puisqu'il est parvenu à gagner la confiance des barons Duesberg et plus encore, à rétablir des relations apaisées entre la Ville et le musée.

LE TEXTE doit encore être signé. Mais tout est prêt, nous dit-on. Avec cette convention, les époux Duesberg s'engagent à léguer au décès du dernier survivant le reste de leur collection à la fon-

dation Émile Cornez qui deviendrait la fondation Duesberg. Cette fondation gèrera et administrera alors l'intégralité de la collection, tout en rendant compte à la Ville de Mons de cette gestion.

La solution miracle du gouverneur ? "Avec la fondation Cornez, nous avons amené un véhicule juridique, explique Tommy Leclercq. C'est une fondation d'utilité publique dont l'objet social vise à promouvoir l'excellence en province du Hainaut. Avec le musée Duesberg, nous sommes parfaitement dans ce registre."

L'accord est loin d'être anodin. Il faut mesurer d'une part le prestige dont jouit le musée gratifié de six étoiles au Guide Michelin. Et d'autre part, les discordances qui marquaient jusqu'ici les relations entre la Ville et le musée, le baron n'hésitant pas à parler de "boycott" dans le chef de certains responsables. L'accord sur une convention tripartite apparaît ainsi comme un virage historique qui permettra de préserver un joyau du patrimoine montois. Pas étonnant dès lors que les différentes parties entendent marquer le coup pour la signature de la convention.

Grégoire Lalleu

“ RÉACTION ”

François Duesberg
COLLECTIONNEUR

“Soulagés”

"La Fédération Wallonie-Bruxelles n'apportait pas grand-chose hormis des contraintes. Nous sommes donc soulagés d'avoir pu trouver un accord avec Elio Di Rupo et Tommy Leclercq. Il n'y a plus qu'à signer la convention. Nous avons toujours voulu faire de ce musée, qui célèbre la diversité et l'humanisme, un phare dans la grisaille. Nous espérons qu'il permettra à la ville de Mons de tirer la barre vers le haut sur le plan culturel."

G.La

Dans la Maison de la Réunion

MONS Officiellement, la fondation Duesberg aura ses quartiers dans la Maison de la Réunion, à quelques mètres du musée. Le bel édifice de style néoclassique vient d'être rénové. Il pourra accueillir des pièces de la collection Duesberg. "C'est une belle maison, mais un peu nue, commente le baron Duesberg. Par ailleurs, nous sommes trop encombrés au musée. Nous allons donc exposer des pièces à la Maison de la Réunion. Notamment notre collection unique d'orfèvres montoises, ou encore

quelques pièces illustrant saint Georges terrassant le dragon."

De quoi mettre en valeur ce qui pourrait ressembler à un Cercle de Lorraine, version montoise. "La Maison de la Réunion se veut un lieu de rencontre pour les acteurs du monde économique, culturel et académique, explique le gouverneur Tommy Leclercq. Là aussi, il s'agit de valoriser l'excellence dans notre province. Accueillir des œuvres du musée Duesberg dans cette Maison de la Réunion s'inscrit dans la même démarche. Et comme nous sommes proches, nous pourrions créer des synergies entre la maison et le musée."

G.La

Le gouverneur est parvenu à apaiser les tensions entre la Ville et le musée

CHRONOLOGIE

- **1993** Les barons Duesberg et la Ville de Mons concluent une première convention organisant la donation d'une partie de leur collection à la Ville. D'autres suivront en 1994, 1997 et 2001.
- **1994** Le musée Duesberg ouvre ses portes à Mons.
- **2015** Le musée décroche sa sixième étoile au *Guide Michelin*.
- **2016** Négociations entre les barons, la Ville et la FWB.
- **2017** Un accord est trouvé entre les barons Duesberg, la Ville de Mons et la Province du Hainaut pour la création d'une Fondation Duesberg.